

M. Yewchuk: L'affaire est très sérieuse et les gens devraient pouvoir obtenir directement ce à quoi ils ont droit: les nouvelles sur ce qui se passe et ce qui se dit au Parlement. Les citoyens de Windsor-Walkerville n'ont certainement pas souffert d'aussi graves privations. Durant les quatre années que j'ai passées ici, je crois qu'il est juste de dire que la société Radio-Canada a été mêlée à plusieurs controverses au sujet de la programmation, l'absence de services dans certaines régions ou des relations ouvrières. De toute façon, Radio-Canada semble faire face à plus de difficultés qu'une autre société de la Couronne.

J'ai mûrement réfléchi à cette question et je voudrais faire quelques recommandations qui devraient améliorer l'efficacité de cette société. Je ne veux pas qu'on m'interprète mal. Je ne voudrais pas qu'on pense que les journalistes de Radio-Canada, qui sont à la tribune parlementaire et dans cette région, ne font pas un excellent travail. La plupart d'entre eux s'efforcent d'abattre de la bonne besogne. Mais si vous considérez la société en général, vous conviendrez facilement que la société fait preuve d'une certaine inefficacité. Par exemple, si nous considérons l'importance donnée par Radio-Canada à un congrès ou à une réunion, et celle que donne une station privée, il semble que, dans la plupart des cas, Radio-Canada a un personnel au moins deux fois plus important que celui de la société privée.

• (1640)

Je ne sais pas si c'est là le résultat des exigences syndicales, ou si c'est un effort pour faire un meilleur travail, ou encore si ce n'est que de l'inefficacité. Mais étant donné qu'il s'agit d'une société publique qui est responsable devant le public, d'un service qui est en grande partie subventionné par les fonds du public, nous devrions envisager des moyens de rendre ce service un peu plus efficace. Je pense que l'expérience dans d'autres domaines a prouvé qu'un certain niveau de participation d'une entreprise privée a presque toujours pour effet d'améliorer le rendement d'un service de ce genre ou de toute autre sorte d'entreprise.

En conséquence, je propose d'envisager la vente d'une partie de Radio-Canada à l'entreprise privée, peut-être sur une base de 50-50 ou toute autre formule, pour ainsi injecter dans l'administration de la société cet élément d'efficacité qui est propre à l'entreprise privée, laquelle doit faire ses propres frais. Je fais cette proposition en partie parce que depuis quatre ans, j'ai tenté d'obtenir des services dans les régions septentrionales, mais on m'a répondu de ne pas m'inquiéter, qu'un satellite était sur le point d'être placé en orbite et que chacun allait pouvoir capter les signaux télévisés et être heureux.

Je ne peux blâmer Radio-Canada pour l'absence d'un tel satellite aujourd'hui. Je ne puis qu'en blâmer l'inertie du gouvernement, de tous ses ministres engagés dans le programme du satellite. Il y a quatre ans, on m'a dit qu'un satellite serait en orbite dans deux ans. On nous dit aujourd'hui, quatre ans plus tard, qu'il faudra encore deux ans. C'est un peu décourageant pour mes commettants que de se faire dire d'année en année que nous nous attendons qu'un satellite sera en orbite dans deux ans, que des postes de réception seront alors construits et qu'ils auront le plaisir de pouvoir jouir du même privilège que le reste du pays et de suivre les émissions en direct.

Certains éducateurs de la région ont communiqué avec moi, dont le directeur d'une école qui a fait un relevé de leurs notes, de leurs connaissances sur l'actualité cana-

[M. Nowlan.]

dienne et en général. Il avait l'impression que les élèves qui ne voient pas directement les bulletins de nouvelles, les émissions sur les affaires publiques ou la télévision sont moins renseignés sur divers sujets. De son point de vue d'éducateur, il en arrivait donc à la conclusion que le fait de ne pas avoir accès à ces services nuit à la formation des élèves de ces régions, avis que je serais porté à partager. La télévision n'a certes pas seulement une valeur d'enseignement; elle est aussi récréative. Malheureusement, toutes les émissions dites récréatives ne sont pas utiles, même si elles occupent les loisirs; mais, à tout prendre, elles ont probablement une certaine valeur.

Je termine en signalant au député que je pense que sa motion fut, dans l'ensemble, une perte de temps. Il y a des problèmes très sérieux qui confrontent le pays aujourd'hui, comme le chômage, et à l'égard desquels le gouvernement n'a pris aucune initiative dernièrement. Le député de Trinity (M. Hellyer) a demandé aujourd'hui si le gouvernement proposait de nouvelles initiatives, et le premier ministre (M. Trudeau) a répondu qu'il n'y en avait pas. Nous retournons tous chez nous pour l'été et sommes très désappointés de cette déclaration, car nous espérons pouvoir nous entretenir avec nos commettants à propos d'un projet ou d'un autre. Si on ne fait rien de neuf pour combattre le chômage, le premier ministre pourrait alors nous donner au moins de nouveaux alibis à discuter avec nos commettants.

Je constate qu'il n'y a à la Chambre qu'un seul ministre, celui de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald), et je lui demanderai donc de bien vouloir prendre note de ces trois villes, High Level, Fort Chippawa et Vermillion, et de demander au cabinet de s'assurer qu'un service de télévision sera fourni aux résidents de ces régions.

Pour revenir au programme de satellites, j'ai communiqué de nouveau avec Radio-Canada et il semble qu'il ne s'agisse pas simplement de mettre un satellite sur orbite. Il faut aussi affecter des crédits, procéder à des études préliminaires et planifier la construction de stations réceptrices. Je ne sais pas combien de temps il faudra pour franchir ces étapes, mais je suis porté à croire qu'il s'agira de deux, trois ans ou plus. Si nous devons attendre encore deux ans après cela, je ne sais pas quand le satellite sera mis sur orbite.

M. Orange: Pourquoi pas le 1^{er} novembre?

M. Yewchuk: De quelle année?

Une voix: 1981.

M. Yewchuk: Le 1^{er} novembre 1981, c'est même plus tard que je pensais. Si on le lançait avant cela, ce serait une bonne surprise. Il faut ajouter ensuite le temps nécessaire pour obtenir tous les renseignements préliminaires requis pour livrer les matériaux dans des régions isolées, et pour recruter le personnel qui construira les stations réceptrices. Il semble donc qu'il s'écoulera un délai considérable avant qu'on offre le service de télévision, non seulement aux habitants de ma circonscription du nord de l'Alberta, mais aussi à ceux de la circonscription du député des Territoires du Nord-Ouest (M. Orange), qui ne prend pas la chose très au sérieux.

Une voix: Il en connaît plus long que vous à ce sujet.

M. Yewchuk: On me dit que le député des Territoires du Nord-Ouest en sait plus que moi sur cette question, ce qui est bien possible. J'espère qu'il prendra la parole dès que